

Kinésithérapie

Métier de la rééducation, la kinésithérapie traite les troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, les déficiences et les altérations des capacités fonctionnelles.

LES VOIES D'ACCÈS

- Après un PASS avec 11 choix d'option.
- Après une L.AS (Licence avec option "Accès Santé") : Sciences pour la santé, Droit, Sociologie, Sciences de l'éducation.
- Après une 2^{ème} année ou une 3^{ème} année de licence, suite à un PASS ou une L.AS.
- Après STAPS/Passerelles

LA FORMATION

Après une année de sélection, elle se déroule en **2 cycles** :

Le 1^{er} cycle

(K1-K2) : c'est une découverte de l'aspect théorique du métier et de ses techniques fondamentales. Ce premier cycle comprend des travaux pratiques associés à 14 semaines de stage réparties sur les deux ans.

Le 2^{ème} cycle

(K3-K4) : il correspond au développement des compétences de diagnostic et d'intervention kinésithérapique. Il comprend semaines de stage réparties sur les deux ans.

Format des cours : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.

À la fin de la 4^{ème} année, l'étudiant obtient un Diplôme d'Etat. Il peut donc exercer, poursuivre en formation continue ou faire un doctorat.

LIEU DE LA FORMATION

Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Réadaptation (ILFOMER)
39F Rue Camille Guérin,
87000 Limoges

Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK)
Croix-Rouge Française, 25 Rue Sismondi,
87000 Limoges

LES MÉTIERS

- En libéral, dans un centre hospitalier, dans un centre de rééducation, en EHPAD...
- Les champs d'intervention sont très larges : maladies neurologiques, traumatologie, cancérologie, traitement des affections respiratoires et cardio-vasculaires...



Université
de Limoges

unilim.fr

